

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 28 (1956)

Heft: 6

Artikel: L'hôpital d'enfants

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Satisfaite !



c'est vraiment l'appareil IDÉAL !

OERTLI

Brûleurs à mazout

Chauffages centraux • Industrie

- Fabrication 100 % suisse
- 22 000 installations
- 27 stations de service en Suisse

Références, renseignements et devis fournis gratuitement par :

W. OERTLI, Ing. S.A., LAUSANNE

1, place du Vallon

Tél. (021) 22 55 17

L'intérêt général sera que les forces productives soient réparties entre les différentes productions de telle sorte que leur abondance respective se proportionne aux désirs des consommateurs ; ou si l'on veut parler plus rigoureusement, que pour tous les consommateurs les utilités marginales de leurs diverses consommations soient égales.

3° Enfin, sera conforme à l'intérêt général, rappelons-le, tout ce qui tendra à égaliser les revenus sans toutefois trop diminuer la richesse totale¹, et permettra d'affecter les biens et les forces de production aux besoins les plus urgents, tendant par là à rendre égales les utilités marginales des consommations de tous les citoyens.

Ainsi, la doctrine coopérative de l'intérêt général rejoint, si on la prolonge dans le sens théorique, les conceptions de l'économie du bien-être.

Mais, en partant de la définition de l'intérêt général par l'intérêt des consommateurs, et en la poussant dans une direction plus réaliste, on peut arriver à des résultats d'une beaucoup plus grande portée pratique.

(Coopération, Paris.)

¹ Sur ce point la théorie peut préciser davantage ; il est inutile de le faire ici.

L'HOPITAL D'ENFANTS

La formule « hôpital d'enfants » est encore très peu répandue. On éprouve à son égard une certaine hésitation. Ceci tient au fait que la pédiatrie est une spécialité qui n'a acquis droit de cité que depuis peu et que les familles craignent que l'enfant hospitalisé ne soit la victime de maladies contagieuses et ne souffre de l'isolement psychologique dans lequel il se trouve plongé. Or, les possibilités actuelles de la pédiatrie posent désormais le problème sous un jour différent.

Les *Informations sociales* se font l'écho, à cet égard, d'une étude de M. R. Bridgman, publiée dans le *Courrier du Centre international de l'enfance*, à Paris.

L'auteur ne conseille pas d'une façon systématique l'hospitalisation des enfants malades, mais il pense que l'hôpital peut offrir dans un grand nombre de cas les garanties nécessaires pour un diagnostic précis et un traitement correct et, à cet égard, il souligne la nécessité d'avoir une doctrine qui pourrait servir à l'élaboration d'un réseau de services hospitaliers pour jeunes malades. Il se félicite de ce que le Centre international de l'enfance prépare pour 1956 une réunion ayant trait à ce problème et examine les principaux points de la question qui sont actuellement controversés et au sujet desquels des décisions devront être prises :

Nombre de lits. Il faudrait envisager 0,35 ‰ lits pour les enfants de 1 à 4 ans et 0,55 ‰ pour le groupe de 5 à 14 ans. L'âge limite d'admission à considérer suivant les régions doit se situer autour de 15 ans dans l'Europe septentrionale.

Distribution des lits sur le territoire d'une région. Il convient de décider si l'installation d'un service d'enfants doit être subordonnée à la présence d'un pédiatre ou si l'on peut admettre que ces services puissent être placés en liaison avec la médecine générale dans les hôpitaux des villes de moindre importance. En tout cas, il semble nécessaire de noter la présence indispensable d'un oto-rhino-laryngologiste dans la localité.

Fonction des hôpitaux d'enfants. Il convient également de décider si la pédiatrie s'applique dans les hôpi-

taux possédant une autonomie poussée en matière de personnel et de moyens techniques de diagnostic et de traitement, ou s'il sera préférable de prévoir l'organisation hospitalière pour l'enfance sous forme de service inclus dans les hôpitaux généraux.

Structure de l'hôpital d'enfants. Là également, de nombreux problèmes trouvent des solutions diverses. L'accord semble toutefois fait sur la nécessité de mettre les enfants de 0 à 1 an dans des boxes et de prévoir au contraire des salles de quatre à six lits pour les enfants plus âgés. Mais bien d'autres questions doivent trouver une solution : telle la coordination pour les services de diagnostic et de traitement entre les enfants hospitalisés et les consultants, l'intégration de la médecine scolaire aux services hospitaliers, etc.

Architecture de l'hôpital d'enfants. Il est normal que la taille des enfants conditionne les cotes des chambres, aussi des solutions architecturales spéciales doivent-elles être envisagées.

DU PRÉAU AU JARDIN

Le décor de notre enfance scolaire, c'était un sévère bâtiment aux couloirs nus, des classes à pupitres incommodes et, pour les récréations, un préau aride, cerné de hautes barrières ou de murs gris.

On mesure toute l'évolution qui s'est produite dans les conceptions modernes des besoins de l'enfant si l'on considère l'architecture des multiples bâtiments scolaires qui se construisent aujourd'hui et l'aménagement des espaces où s'ébattront les écoliers.

Ici, c'est un pavillon pour les tout petits, sur rez-de-chaussée. Les vastes baies qui s'ouvrent sur le jardin transforment les classes en une école de plein air aussitôt que le temps le permet. Dans la cour, des chevaux de béton attendent les hardis petits cavaliers ; un bouquet d'arbres, une haie de verdure qui sépare le bâtiment du groupe scolaire réservé aux plus grands, tout est aimable et engageant !

Autrefois – et ce n'est pas si lointain, nous nous en souvenons fort bien, nous autres adultes – les deux rangs de platanes ou de marronniers, bien symétriques, la fontaine sans eau, le double escalier qui permettait aux garçons d'un côté, aux filles de l'autre, d'entrer au collège, formaient un paysage sans grâce, qu'on se hâtait d'abandonner au premier son de cloche.

Aujourd'hui, un cadre fait d'harmonie, le contact avec la nature qu'on a su respecter en construisant, ces couloirs agrémentés de fresques, témoignent d'un souci d'esthétique qu'on n'avait jamais eu jusqu'ici. Les classes, ouvertes au soleil, meublées de chaises légères, permettent de grouper l'effectif scolaire ou de le disperser, suivant les besoins de l'enseignement.

Et, parallèlement, des méthodes pédagogiques elles aussi aérées tendent à s'inspirer toujours plus des grands maîtres en la matière : une Maria Montessori, un Decroly, chez nous un Ferrière.

Le souci de remplacer les tristes préaux par des parcs trouve son expression la plus hardie, probablement, dans l'espace aménagé autour de la nouvelle Ecole supérieure et du Gymnase de Lausanne, au lieu dit « Le Belvédère » : un lac, un pont en dos d'âne, des bosquets, des pelouses séparent les différents bâtiments de ce nouveau groupe scolaire important.

D'emblée, on fait appel aujourd'hui, pour décorer les bâtiments scolaires, aux artistes de chez nous, et dans

Nos spécialités
pour le
bâtiment
moderne

Les papiers peints suisses

FILMOS
et
FILMASANA
lavables

PLAQUES-PVC-FILMOS

Couvre-planchers :

HARDURA
TERRY
BALALUX

FILMOS S. A., Lausanne

Avenue de Beaulieu 9

Tél. (021) 24 20 16